

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 mars 2021
à 18 heures 30 en Maison Communale Lucien Roche à Rourebeau**

Secrétaire de séance : Géraldine COULAUD

Présents : Mr Florent MARTIN, Maire, Mme Géraldine COULAUD, Mr Nicolas TRUPHEME, Adjoint, Mr Thibaut ELAPHOS, Mme Sandra BOUCHARD, Mr Jérôme FOURNIER, Mr Christian BERNARD, Mme Liliane CANDY Conseillers Municipaux.

Absents : Mr Jérôme BONNET

Procurations : Mr Jérôme BONNET qui a donné procuration à Mme Géraldine COULAUD

La séance est ouverte à 18h30

1/ Travaux d'extension de la salle de repos de l'Ecole Communale Attribution partielle du marché de travaux.

M.le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder aux travaux d'extension de la salle de repos de l'Ecole Communale. Après avoir lancé un appel à la concurrence, il présente l'analyse des offres. Pour l'instant seuls trois lots sont retenus à savoir :

Lot 1 : Terrassement et Gros Œuvre : Sté THOMET de Sisteron pour 36 835.93 €

Lot 3 : Menuiseries Extérieures Alu : Ent. Miroiterie Gapeçaise de Gap pour 6 225 €

Lot 4 : Doublage Cloisons Faux Plafonds : Ent. AC-TEC pour 6 227.48 €

Le lot 2 est en attente de négociation, le lot 5 est infructueux et les lots 6 et 7 sont en attente de validation d'offre de prix.

Adopté à l'unanimité

2/ Fixation des taux 2021

M. le Maire informe l'assemblée de la nécessité de fixer les taux 2021. Il propose de reconduire les mêmes taux que l'an dernier à savoir :

- Taxe d'Habitation : 0.83%

- Taxe sur le foncier bâti : 34.72 %

- Taxe sur le foncier Non Bâti : 0.10 %.

Adopté à l'unanimité

3/ Remise en état des appareils de distribution d'eau potable et télégestion – Demande de subventions.

M. le maire explique la nécessité de remettre en état les appareils de distribution du réseau d'eau potable et télégestion. Il présente des devis pour un montant global HT de 57 407 €. Il propose de solliciter l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 % et le Conseil Départemental à hauteur de 30 %, l'autofinancement restant serait de 11 481.40 €.

Adopté à l'unanimité

4/ Questions diverses

A/ Comme l'an passé, la commune signera une convention avec l'ASA des Irrigants d'Upaix pour une mise à disposition temporaire du personnel et du véhicule.

B/ Après la dissolution du SIVU Patrimoine et Culture des Pays du Buëch d'Hier et d'Aujourd'hui, la commune solde sa participation à hauteur de 1 340.12 €

La séance est levée à 19 h 15

Le Maire, Florent MARTIN